



Abandon du projet Énergie Est de TransCanada

Une victoire pour les municipalités et les régions du Québec

Québec, le 5 octobre 2017 – L’annonce de l’abandon du projet *Énergie Est* par TransCanada est une excellente nouvelle et une victoire pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Dès avril 2014, la FQM avait soulevé des craintes face au projet d’oléoduc. Lors sa dernière assemblée générale, le 28 septembre 2017, elle adoptait une résolution où elle rejetait inconditionnellement le projet.

« Ce projet était tout simplement inacceptable. L’absence de reconnaissance des compétences des municipalités et des MRC de la part de TransCanada et son incapacité à engager le dialogue avec les gouvernements locaux et régionaux ne pouvaient que se conclure par l’abandon du projet Énergie Est qui n’a jamais passé le test de l’acceptabilité sociale », a déclaré le président de la FQM, M. Richard Lehoux.

Le manque de transparence du processus d’évaluation et l’arrogance du promoteur avaient suscité une levée de boucliers de la part des municipalités et des MRC visées par le tracé du projet. La FQM avait d’ailleurs mis sur pied un comité constitué des préfets des 14 MRC dont le territoire était traversé par le tracé du projet d’oléoduc afin de se pencher sur l’ensemble du processus de consultation et son acceptabilité sociale.

Modernisation de l’Office national de l’énergie (ONÉ)

Si l’abandon d’*Énergie Est* est une excellente nouvelle pour les municipalités, il ne doit pas signifier l’arrêt du processus de modernisation de l’ONÉ qui avait été mis en branle par *Ressources naturelles Canada*. En mars dernier, la FQM avait d’ailleurs déposé un mémoire au ministre Jim Carr pour que l’organisme fédéral soit plus transparent dans son processus d’analyse et que sa composition comporte des membres provenant de l’ensemble de la société et non pas seulement ceux ayant des intérêts économiques.

« Il y aura peut-être d’autres projets qui seront proposés dans un avenir plus ou moins rapproché. Une réforme substantielle de l’ONÉ est indispensable à leur réussite. Le gouvernement fédéral doit s’assurer que son processus d’évaluation est transparent et que les municipalités ont voix au chapitre, au même titre que les partenaires de l’industrie ou les autres paliers de gouvernements. Sinon, aucun projet ne recevra l’acceptabilité sociale nécessaire à sa concrétisation », a conclu le président de la FQM.

[On voit loin pour notre monde](#)

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s’est établie comme l’interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l’autonomie municipale, elle privilégie les relations à l’échelle humaine et tire son inspiration de l’esprit de concertation et d’innovation de ses quelque 1000 municipalités et MRC membres.

Renseignements :

Mathieu Le Blanc

Conseiller en relation avec les médias

Cell. : 418 564-5892

mleblanc@fqm.ca